

Séance académique du 15 février 2017

*Recension des bibliothécaires*

Jean-Paul Barbier-Mueller, *Dictionnaire des poètes français de la seconde moitié du XVIe siècle (1549 – 1615)*, lettres E-J, Droz, 2016, 748 p.

Ce troisième volume publié par notre confrère, membre correspondant de notre Académie, vient d'être honoré du prix de l'Académie française 2016 pour le rayonnement de la langue et de la littérature française.

J'avais rendu compte, en mai 2015, du prometteur premier volume de ce monumental dictionnaire, en saluant le risque pris par l'éditeur genevois. J'avais signalé l'article consacré à notre poète Marc-Claude de Buttet et évoqué le passage consacré au « cénacle » des poètes chambériens du temps. Ce présent volume confirme l'essai.

Le lecteur trouvera avec intérêt et surprise un article consacré au « poète » Antoine Favre (pp. 59-68), notre jurisconsulte majeur.

Louis Terreaux dans la notice qu'il lui a consacré dans *l'Histoire de la littérature savoyarde* (pp. 290-299) analyse la tragédie des *Gordians et Maximins (1589)*, rééditée et présentée récemment par notre confrère Jean Balsamo ; il signale diverses *Odes* et *Stances* religieuses. S'il salue la qualité de son latin, il souligne également ses « incontestables dons poétiques » en langue française (p. 295), surtout dans la poésie religieuse : le titre du recueil d'*Entretiens spirituels* indique clairement sa dette à son ami et « *frater suavissime* » François de Sales : appels à la conversion, à la vie dévote et à l'amour de Dieu. Louis Terreaux relève le goût archaïsant et baroquisant d'Antoine Favre arc-bouté sur la Réforme tridentine.

Jean-Paul Barbier-Mueller est plus sévère. S'il suit Jean Balsamo pour saluer l'un des précurseurs de la tragédie pré-classique, il est plus critique sur la qualité de ses sonnets « destinés à convertir les Genevois hérétiques » (p. 65). Sa poésie tantôt qualifiée de bonne, tantôt de médiocre, voire « d'une banalité consternante » n'échappant pas « aux pires platitudes » (p.67).

On le voit, deux jugements peu conciliables... Il est surprenant que notre auteur ne cite pas l'article de Louis Terreaux, pourtant publié en 2010. Alors, parti pris ou jugement équitable ? De même l'article particulièrement sévère sur Humbert Jaquemet, panégyriste du duc Emmanuel-Philibert et anti-calviniste exalté (pp. 635-639).

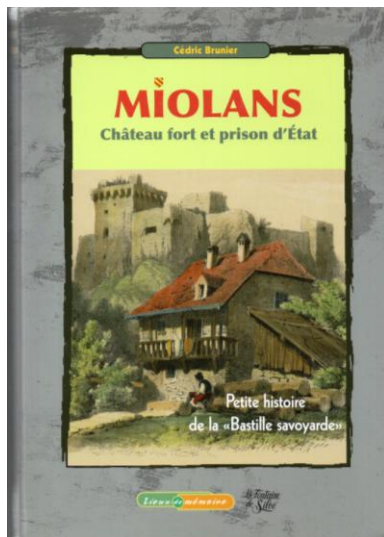
Comme quoi les diatribes politico-théologiques du XVI<sup>e</sup> siècle traduites par les poètes en satires souvent violentes –on songe aux terribles *Discours des misères de ce temps* (1562) de Pierre de Ronsard et à leurs violentes diatribes contre les « factieux »- polluent encore de nos jours le débat et la critique littéraire. Les mots qui blessent, les mots qui tuent sont toujours redoutablement actifs plus de cinq cents ans après... A méditer !

Après le décès brutal de l'auteur, il reste à souhaiter qu'un continuateur soit trouvé pour que ce dictionnaire de référence soit achevé.

Jean-Louis Darcel, *bibliothécaire*

**CEDRIC BRUNIER** : « Miolans château fort et prison d'Etat, Petite histoire de la Bastille savoyarde »

*Collection Lieux de mémoire, édition La fontaine de Siloé Montmélian, 240 pages*



Notre confrère Cédric Brunier publie enfin le résultat de ses longues et patientes recherches sur l'histoire du château de Miolans. On ne remerciera jamais assez Cédric Brunier de nous faire partager sa passion pour Miolans, une passion pour l'histoire et les légendes qui naît dès son enfance auprès de sa famille qui vivait dans un petit village de la combe de Savoie.

C'est une somme très complète, agrémentée par une mise en page de qualité et une illustration abondante et souvent inédite.

Quatre grands thèmes sont développés au fil des pages. Le rôle stratégique du château fort médiéval, un bâtiment qui symbolise la puissance de la famille seigneuriale. C'est une réflexion sur les relations entre château, pouvoirs et société, le château n'ayant pas qu'un rôle défensif. Les comtes de Savoie dans leur volonté de maîtriser les cols des Alpes, portes de l'Italie, ont très vite compris l'intérêt d'édifier une seigneurie de route en confiant à quelques familles fidèles, la surveillance d'une portion de la route d'Italie en échange de l'exercice de quelques pouvoirs féodaux sur la société locale. C'est ainsi que le destin de la famille des Miolans fut scellé en contrôlant dans la combe de Savoie, la rive droite de la vallée de l'Isère, laissant la rive gauche à la domination d'une autre famille, les Montmayeur.

Ce système bien adapté au monde très éclaté du début de la féodalité ne résista pas au renforcement dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, des pouvoirs centraux des Ducs tandis que le système défensif se concentrait dans quelques grandes citadelles implantées au bas des vallées comme Montmélian et Charbonnières. A l'écart des nouvelles routes qui empruntent le pont de Montmélian et les collines de La Chavanne, Miolans perd de sa superbe.

La partie la plus nouvelle de l'ouvrage concerne la fonction judiciaire de Miolans comme prison d'Etat au temps de l'absolutisme royal. Quelles étaient les raisons de la détention ? Qui sont les prisonniers célèbres ? Comment se déroulait la vie quotidienne dans la prison ?

La troisième partie est constituée d'un guide très précis qui nous propose une visite du château. La dernière partie plus originale fait revivre les légendes qui se sont construites autour du château et de ses habitants : Marguerite, Béragère, Yolande de Miolans, l'évêque Aymond sans oublier les fantômes et les revenants ! C'est un livre fascinant où les vieilles pierres nous parlent d'humanité.

François Forray, *bibliothécaire-adjoint*